

*Séance simultanée (5) : Impacts de la filière hydroélectrique***Étude de suivi des impacts humains du complexe La Grande sur les Cris de la Baie James - Secteur ouest**

Patricia RAYNAULT-DESGAGNE
Anthropologue, chargée de projet
GENIVAR, Québec-Canada

Patricia RAYNAULT-DESGAGNE : Mme Raynault-Desgagné a été employée chez Nove Environnement de 2002 à 2007 pour ensuite se joindre à l'équipe de GENIVAR. Elle a participé en tant que chargée de projet à l'étude de suivi des impacts humains du complexe hydroélectrique La Grande sur l'utilisation du territoire par les Cris. Elle a aussi participé à différentes études d'impact dont celle du projet d'aménagement des centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et dérivation Rupert, et celle de la construction des infrastructures d'accès du projet de la mine Éléonore – Nord-du-Québec, pour le volet sur l'utilisation des terrains de trappage et la problématique des impacts sociaux liés à l'ouverture du territoire. Elle a aussi participé aux études de suivi du milieu humain pour l'aménagement hydroélectrique de l'Eastmain-1.

Résumé : En 2000, Hydro-Québec et le Grand Conseil des Cris s'entendaient pour réaliser une étude conjointe sur les impacts humains induits par la construction et l'exploitation des développements hydroélectriques à la Baie James. En juin de la même année, une première étude était entreprise pour ce qu'il est convenu d'appeler le « secteur est » qui regroupe les ouvrages de Laforge-1 et Laforge-2 et Brisay/Caniapiscau. En 2002, on entreprenait l'étude du « secteur ouest » concernant les impacts sociaux et économiques ainsi que ceux sur l'utilisation du territoire touché par les installations de La Grande 1, 2, 3 et 4, par les dérivations EOL et La Frégate, de même que par les routes et lignes de transport liées au développement du complexe.

La communication a pour objet de présenter le contexte de réalisation de l'étude du secteur ouest, la méthodologie utilisée, les principaux résultats relatifs à l'identification et l'évaluation des impacts ainsi que ceux concernant l'évaluation des mesures d'atténuation et des travaux correcteurs. On traitera également des constats, enseignements et recommandations qui émanent d'une telle étude.

Au plan méthodologique, l'étude s'appuie notamment sur de nombreuses entrevues avec les principaux utilisateurs cris du territoire. Les maîtres de trappage et leurs familles, ainsi que d'autres utilisateurs, ont été rencontrés afin de documenter l'utilisation du territoire au début des années 1970, soit avant le développement du complexe, et en 2002, après la réalisation des phases I et II du complexe. On a ainsi cherché à connaître leur évaluation des impacts et leur appréciation des mesures d'atténuation et travaux correcteurs élaborés par la SEBJ et Hydro-Québec.

Quant aux impacts sociaux et économiques, les résultats présentés proviennent d'entrevues effectuées auprès d'anciens chefs des différentes communautés et de données statistiques recueillies auprès de différents organismes cris et d'Hydro-Québec. Soulignons qu'un des objectifs d'une telle étude était d'en tirer des enseignements à considérer dans la réalisation de projets futurs, notamment le projet des centrales de l'Eastmain-1-A et de la Sarcelle et de la dérivation Rupert.